

*Questions orales*

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** Nos alliés de l'OTAN ne partagent pas les vues très pessimistes du député. En fait, le secteur des dépenses consacrées à la défense, dans le cadre des activités du gouvernement actuel, est le seul à enregistrer une croissance rapide.

\* \* \*

**LA PLANIFICATION DE L'EMPLOI**

LA NOTE DE SERVICE DU SOUS-MINISTRE ADJOINT—LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration et concerne l'explication qu'elle a donnée de la note de service de son sous-ministre adjoint. La ministre a reconnu dans sa déclaration d'aujourd'hui que le programme de Développement des collectivités était nécessaire à la collectivité acadienne du Nouveau-Brunswick. Comment explique-t-elle le faux raisonnement d'après lequel ces programmes n'iraient au Nouveau-Brunswick acadien que si la province accélérât les négociations avec son ministère concernant le programme de formation?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Ce faux raisonnement c'est celui du député, monsieur le Président. J'ai déjà déclaré que l'accord prévoyant le lancement de l'étape de planification du programme de développement des collectivités a été signé en février de cette année. Elle est déjà en marche. Il n'y a rien de contradictoire entre le fait que dans le cours des négociations le gouvernement provincial ait pu affirmer, comme l'a dit le sous-ministre adjoint, que ce qui l'intéressait avant tout c'était d'accélérer la création d'emplois dans la péninsule acadienne, et le fait que l'État fédéral ait pu déclarer que ce qui comptait avant tout pour lui, c'était d'assurer la formation au travail dans l'ensemble de la province. Nous appliquons ces deux mesures au profit de la population du Nouveau-Brunswick. Nous avons déjà consacré 1.3 million à la péninsule acadienne cette année, parce que cette région a un taux de chômage de 24 p. 100, et nous n'allons pas cesser d'aider les gens de là-bas.

**M. le Président:** À l'ordre.

## LES ACCORDS DE FORMATION

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, la ministre a reconnu qu'elle n'a conclu d'accord de formation qu'avec trois provinces seulement. Ne voulez-vous pas reconnaître que ce qui s'est passé en l'occurrence avec le Nouveau-Brunswick, c'est que vous jouez au poker avec toutes les autres provinces et que vous retenez les fonds nécessaires à l'emploi pour pouvoir arracher un accord de formation avec les provinces? Pourquoi prenez-vous les chômeurs en otages?

**M. le Président:** À l'ordre. Le député sait que les questions se posent par l'entremise de la présidence.

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, nous dépensons présentement dans les 450 millions en programmes de formation au

travail et d'emploi. Nous ne les retenons pas. Ils ne sont pas gelés. Les choses se font.

\* \* \*

**L'IMPÔT SUR LE REVENU**

LA DÉDUCTION DES FRAIS MÉDICAUX—ON DEMANDE QUE LA FORMULE DE DÉCLARATION D'IMPÔT SOIT MODIFIÉE

**M. David Daubney (Ottawa-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. La formule plus courte et moins compliquée de déclaration d'impôt du ministère, la T-1 Spécial, ne prévoit pas comme telle la déduction des frais médicaux. Étant donné que cela risque d'inciter certaines personnes, notamment les personnes âgées dont les revenus sont faibles et qui ont tendance à avoir des frais médicaux élevés, à croire que la déduction n'existe plus, le ministre ne pourrait-il ajouter à la formule une ligne permettant de déclarer ces frais?

**L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national):** Monsieur le Président, je sais gré au député de chercher à améliorer la formule de déclaration d'impôt. J'examinerai très sérieusement ses instances et s'il y a moyen de modifier ce type particulier de déclaration d'impôt, nous y songerons.

\* \* \*

**ENVIRONNEMENT CANADA**

L'ÉTUDE PORTANT SUR LE MINISTÈRE

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. En cette époque où les Canadiens s'attendent à ce que le ministère de l'Environnement prenne plus d'initiatives et assume de plus grandes responsabilités, pourquoi le vice-premier ministre a-t-il commandé l'étude Desfosses sur les divers moyens de comprimer les dépenses du ministère, ou même de carrément le supprimer? Cette initiative a eu un effet catastrophique sur le moral des excellents fonctionnaires du ministère et a énormément inquiété la population canadienne.

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** Ce que le député avance n'est tout simplement pas vrai. Par suite des résultats des études entreprises par diverses autres équipes, proposant diverses solutions concernant le ministère, il a fallu entreprendre une dernière étude permettant de choisir parmi toutes ces possibilités. Toutefois, il n'est absolument pas vrai d'affirmer que cette étude finale a fait des recommandations relatives à la réduction des dépenses. C'est faux. Il en va de même pour la plupart des conclusions que j'ai lues dans les journaux et que le député a manifestement reprises en prétendant que ce sont des faits. Ces conclusions ne sont nullement fondées.